



**BILAN COMPTABLE
COMPTE DE RESULTATS 2023
ET RAPPORT DE LA COMMISSAIRE AUX
COMPTES**

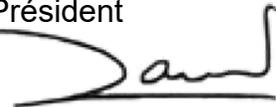
Documents validés en Assemblée Générale du 18/04/2024

BILAN 2023 et RAPPEL 2022 & 2021

ACTIF	2023	2022	2021	PASSIF	2023	2022	2021
Actif immobilisé				Fonds associatifs			
Caution local Aix	229	229	229	Réserves fonds de roulement	6 098	6 098	6 098
Caution local Marseille Quai Rive Neuve	2 700	2 700	2 700	Report à nouveau	127 708	127 021	117 852
Caution TGI Dignes	2 000	2 000	2 000	Résultat de l'exercice	1 405	688	9 168
Immobilisation Matériel et Outillage	1 039						
Immobilisation matériel informatique	21 094	21 094	23 333				
Immobilisation installation (câblage)	4 869	4 869	3 935				
Amortissement matériel informatique	- 18 985	- 17 884	- 20 094				
Amortissement frais d'installation	- 4 133	- 4 016	- 3 935				
Amortissement matériel et Outillage	- 147						
TOTAL Actif immobilisé	8 666	8 992	8 168	TOTAL Fonds associatifs	135 211	133 807	133 118
Actif circulant				Provisions et fonds dédiés			
Débiteurs divers				Provis. pour risques économiques	235 000	235 000	185 000
Fournisseurs avance				Provis. pour risques et charges	50 000	50 000	50 000
Prestations de service				Provision perte subvention	5 000	5 000	5 000
Dommages et intérêts				Provis. Risques charges de personnel			
Ateliers bio de provence				Provis. Charges Justice	15 000	15 000	15 000
Partenaires associatifs				Sous total provisions	305 000	305 000	255 000
Divers				Fonds dédiés s/subventions	7 000	8 181	31 806
Crédit coopératif							
Partenaires privés				TOTAL Provisions et fonds dédiés	312 000	313 181	286 806
Hello Asso (dons&cotisations)							
Sous total débiteurs divers	63 685	25 302	41 762	Dettes			
Subventions à recevoir				Dettes fournisseurs			
REGION	118 134	111 402	70 680	Fournisseurs divers			-
DREAL	36 000	21 141	20 691	Associations partenaires	59 704	49 394	68 816
AGENCE DE L'EAU	164 487	282 806	265 410	Intervenants extérieurs			
Subentions européenne - VIVIMED				Frais de déplacements			
ADEME	179 720	361 212	380 146	Clients avance		57	5 222
PRSE				Fournisseurs factures non parvenues			
SMAVD	4 207	7 454	7 454	Sous-total dettes fournisseurs	59 704	49 451	74 038
Divers	1 330	937	14 535				
Fondation Prince Albert II	3 000			Dettes fiscales et sociales			
Sous total subventions à recevoir	506 878	784 952	758 916	Salaires	5		24
Disponibilités				Comité d'entreprise	4 971	2 553	2 003
Caisse	1 059	828	286	Dettes sociales	16 166	19 155	13 642
Banque (Compte courant)	197	3 502	4 664	Congés payés	29 732	17 295	15 883
Banque (Compte fonctionnement)				Autres dettes	1 103	1 273	848
Banque (Compte sur livret)				Sous-total dettes sociales, fiscales et autre	51 977	40 276	32 400
Banque caisse d'épargne (courant)	110 794	152 642	111 387	Produits constatés d'avance			
Banque caisse d'épargne CSL Associatif	50 000			PCA subventions	261 499	519 790	477 136
Banque caisse d'épargne (livret A)	78 118	77 827	76 772	PCA prestations			
Paypal	114	114	393	PCA partenaires associatifs			
Sous total disponibilités	240 282	234 913	193 502	PCA partenaires privés			
Charges constatées d'avance	880	2 346	1 150	Sous-total PCA	261 499	519 790	477 136
Sous total charges constatés d'avance	880	2 346	1 150				
TOTAL Actif circulant	811 725	1 047 513	995 330	TOTAL Dettes	373 180	609 517	583 574
Ecart sur exercice antérieur				Ecart sur exercice antérieur			

Validé en AG
le 18/04/2024

Gilles MARCEL,
Président



FNE PACA - BUDGET PREVISIONNEL et COMPTE DE RESULTAT - Année 2023 - au 16/02/2024

Compte	CHARGES	Compte de résultats 2022	Prévi 2023 voté en AG	Arrêté des comptes 31/12/23	%	Compte	PRODUITS	Compte de résultats 2022	Prévi 2023 voté en AG	Arrêté des comptes 31/12/23	%
60	Achats	13 069	10 500	7 745	74%	70	PRESTATIONS & VENTES	19 880	18 780	20 022	107%
606100	Fournitures non stockables (eau, élect.)	1 928	2 000	1 921	96%	701000	Vente de produits finis	20	500	19	4%
606300	Entretien et petit équipement	3 512	2 500	2 281	91%	701000	Vente de produits finis	-	-	-	
606400	Fournitures de bureau	1 749	1 000	1 691	169%	701100	Vente de guide et location d'expos	20	500	19	
606800	Mat. d'animation&fournitures	5 879	5 000	1 852	37%						
						706000	Prestations de services	19 860	18 280	20 003	109%
61	Services extérieurs	187 558	262 090	261 196	100%		Webdocumentaire Biodiversité - AAP du CD13	2 642	-	-	
611000	Sous traitance (partenaires asso)	147 916	224 590	217 818	97%		Conseils juridiques	-	-	-	
	Action Démocratie Env.	2 500	2 500	2 500	100%		Animations diverses	12 818	3 000	5 425	
	Vers la Sobriété foncière (ZAN)	-	2 000	2 500	125%		Animations Verdon - FNE 04	1 900	-	-	
	Actions Transport/mobilités	-	7 560	7 020	93%			-	-	-	
	Actions Montagne/Biodiversité	11 475	11 000	8 093	74%		Festival Camargue - Visite de sites Suez + géolide	2 500	15 280	14 578	
	Déchets verts	70 065	70 067	70 064	100%	74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	522 722	600 073	599 320	100%
	Réseau Déchets	17 775	15 700	5 925	38%	7400008	ADEME	199 943	-	-	
	Ateliers territoriaux Eau & Littoral	1 000	1 000	1 000	100%	reprise**	Déchets verts 2021-2024	-	-	-	
	Itinérance Coexistences 2022-2023	17 600	-	-		reprise**	Réseau Déchets 2021-2024	-	-	-	
	Suivi naturaliste	1 500	-	-		reprise**	Sols vivants 2022-2025	199 943	-	-	
	Exposition Durance 360	5 000	7 000	15 500	221%						
	Assos Mobilités actives	-	-	-		7400002	AGENCE DE L'EAU	135 296	144 000	143 003	99%
	Conférences Energie	-	-	-			Expo Durance 360 - itinérance 2023-24	-	29 000	29 984	
	Sentinelles de la nature	13 000	13 000	10 500	81%	reprise**	Réseau Eau Mer Biodiv	-	45 000	44 909	
	Capt'air citoyen	-	18 000	18 000	100%		Economie d'eau - vidéos courtes	-	30 000	28 110	
	Sols vivants	-	54 183	53 716	99%		Mobilisation citoyenne post-Alex	-	-	-	
	Alpatous	8 000	22 580	23 000	102%		Ateliers Eau - Mer - Urbanisme	29 621	40 000	40 000	
613100	Hébergement internet	1 536	1 000	1 679	168%	reprise**	Sobriété foncière	36 650	-	-	
613200	Location immobilières - Marseille & Aix	16 200	16 200	16 200	100%	reprise**	Coexistences fait son cinema	24 315	-	-	
613500	Location photocopieur	3 533	3 500	3 045	87%	reprise**	Organisation des mouillages	44 710	-	-	
613510	Locations diverses	-	500	-	0%						
614000	Charges locatives - Bureau Marseille	614	700	588	84%	7400001	DREAL	34 000	35 000	59 000	169%
615000	Entretiens et réparation	2 326	1 500	614	41%		Tête de réseau & Sentinelles & Concertation	20 000	20 000	25 000	
616000	Assurances	1 448	1 500	1 622	108%	reprise**	Carto des brûlages des Dechets Verts - PPA	4 000	-	-	
							Capt'Air citoyen - PPA	-	-	15 000	
618100	Document. générale	597	600	406	68%	reprise**	Webdocumentaire Forêt	-	-	-	
							Journée Résilience			4 000	
618500	Frais de colloques & séminaires	13 388	12 000	19 226	160%		DREAL AURA - Alpatous	10 000	15 000	15 000	
						7400004	CONSEIL REGIONAL	119 160	74 600	92 766	124%
							Tete de Réseau 2023	20 000	40 000	30 000	
						reprise**	Sobriété foncière	15 000	-	-	
62	Autres Services Extérieurs	98 354	104 800	126 505	121%		Réseau Eau Sraddet 2023	14 560	15 000	13 166	
							Réseau et ateliers Mer 2023	-	10 000	10 000	
621400	Ménage	1 544	1 500	1 626	108%	reprise**	Tête de réseau Déchets et Sentinelles	20 000	-	-	
622600	Honoraires & intervenants extérieurs (CAC)	10 291	10 500	11 070	105%	reprise**	ISEF lycéens Ambassadeurs	9 600	9 600	9 600	
622600	Prestation Informatique	11 022	8 000	7 604	95%	reprise**	Trame noire (CEREMA)	-	-	-	
622600	Prestation Communication générale + vidéos	24 785	16 700	27 745	166%	reprise**	Organisation des mouillages	10 000	-	-	
622610	Honoraires et intervenants (actions/anim)	9 284	33 900	30 952	91%	reprise**	Capt'Air citoyen 2023-2024	30 000	-	30 000	
622700	Frais actes & contentieux	1 907	2 500	6 577	263%		PRSE	18 600	13 600	9 300	68%
623100	Abonnement Internet Annonce et Insertion	1 442	1 000	2 565	256%	reprise**	Brûlage Déchets verts (part DREAL)	4 300	4 300	-	
623600	Publicité / Impressions	11 911	6 200	6 801	110%	reprise**	Brûlage Déchets verts (part ARS)	4 300	4 300	4 300	
625000	Déplacements salariés	20 302	18 000	24 995	139%	reprise**	Urba-santé (part Région)	-	5 000	5 000	
625120	Déplacement & actions bénévoles	1 453	2 000	2 537	127%		Urba-santé (part ARS)	-	-	-	
626300	Affranchissement	1 283	1 800	698	39%	reprise**	Capt'Air citoyen 2023-24 (DREAL)	10 000	-	-	
626500	Télécommunication	1 712	1 700	2 131	125%		SYNDICATS GESTION EAU	-	2 100	4 200	200%
627000	Frais de banque	1 419	1 000	1 205	121%		SMAVD - Expo Durance 360 - itinérance 2023-24	-	2 100	4 200	
628100	Divers - Cotisations services	-	-	-							
							Conseil Départemental	34 000	20 000	20 000	100%
63	Impôts et taxe	6 950	5 400	9 681	179%		CD 06 - transition écologique	34 000	20 000	20 000	
631100	Taxe sur salaires	1 783	-	4 495	#N/A		OFB - Office Français de la Biodiversité	20 000	-	-	
631300	Participation formation professionnelle	4 269	4 500	4 251	94%	reprise**	Coexistences	20 000	-	-	
635120	Taxe foncière	898	900	935	104%						
							ARS				
64	Charges de personnel	366 590	419 424	411 686							
641000	Rémunération brute du personnel	258 706	264 775	299 905	102%	740200	ASP : SERVICES CIVIQUES	4 377	3 500	3 960	113%
	<i>Evaluation temps plein chargé-e de mission Climat Energie Air - avril-déc (coût employeur)</i>		-								
	<i>Evaluation temps plein chargé-e de mission 06 de juin à déc 2022 (coût employeur)</i>		-				**REPRISE produits constatés d'avance n-1	477 136	519 790	519 790	100%
	<i>Evaluation temps plein poste com CDI 35h 350pts 6 mois</i>		19 836				ADEME - Déchets verts	224 029	131 782	131 782	

	Evaluation poste Se cretriat et gestion des données (CDD - 28h - 257pts - 8 mois)						ADEME - Réseau déchets	72 245	42 497	42 497		
	Evaluation Poste animateur Eau (CDD - 35h - indice 300pts - 7 mois)		19 342				ADEME - Sols Vivants	-	183 281	183 281		
	Prime	5 834		6 963			AE - Expo Durance II	36 100	-	-		
							AE - Réseau Eau&Mer	46 514	-	-		
	Départs	-	3 000	872			AE - Coexistences	26 092	17 021	17 021		
641200	Indemnités Service civique	4 044	4 000	3 458			AE - Sobriété foncière (ZAN)	21 408	25 655	25 655		
645100	Cotisations URSSAF						AE - Orga des Mouillages	-	22 355	22 355		
645200	Cotisations mutuelle						DREAL - HH Forêt	6 600	6 600	6 600		
		80 420	92 671	84 108			DREAL - Brûlage des déchets PPA	1 500	2 000	2 000		
645300	Cotisations retraite						REGION - Sobiété foncière (ZAN)	7 500	10 500	10 500		
645310	Cotisations Prévoyance complémentaire						REGION - Part variable (déchets et sentinelles)	10 000	10 000	10 000		
647200	Versement au comité d'entreprise	1 294	2 500	2 700			REGION - Capt'Air Citoyen	-	30 000	30 000		
647500	Medecine du travail, pharmacie	1 242	1 300	2 256			REGION - Orga des mouillages	-	5 000	5 000		
648000	Autres charges de personnel (tickets resto)	9 404	9 500	9 373			REGION - ISEF	4 800	4 800	4 800		
648010	Charges de pers formation	5 646	2 500	2 051			REGION - Pollution lumineuse (CEREMA)	6 080	-	-		
							PRSE DREAL - Brûlage Déchets verts	2 150	2 150	2 150		
							PRSE ARS - Brûlage Déchets verts	2 150	2 150	2 150		
							PRSE REGION - Ateliers Santé Urba	2 500	-	-		
							PRSE ARS - Ateliers Santé Urba	2 500	-	-		
65	Autres charges de gestion	2 042	3 000	2 015	67%		PRSE DREAL - Capt'Air Citoyen	-	10 000	10 000		
658000	Cotisations liées vie statutaire	2 042	2 000	2 015	101%		OFB - Coexistences	-	14 000	14 000		
678800	Dépenses exceptionnelles	-	1 000	-			SMAVD	4 969	-	-		
68	Dotations aux amort., provi & engagements	81 920	17 000	42 266		740487	PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	- 519 790	- 212 517	- 252 699	119%	
681120	Dotat. aux amort. des immob. corpo	1 807	1 000	1 365	137%		PCA ADEME	- 357 559	- 168 917	- 168 917		
681500	Pertes sur creances irrecouvrab. (subv. & part.)	7 771	-	14 876			PCA Agence de l'eau	- 65 031	- 34 500	- 33 732		
689400	Engag.a realiser s/sub.attribuees	8 181	-	7 000			PCA DREAL	- 8 600	-	- 5 000		
							PCA Région	- 60 300	- 4 800	- 40 800		
681500	Dotat. aux Congés Payés	14 162	16 000	19 025	119%		PCA PRSE	- 14 300	- 4 300	- 2 150		
	Provision pour risque économique	50 000	-	-			PCA SMAVD	-	-	- 2 100		
							PCA OFB	- 14 000	-	-		
							75	Produits divers	148 768	153 690	191 767	125%
							756100	Cotisations individuelles	2 300	2 000	2 256	113%
							756200	Cotisations associations	2 228	2 200	2 290	104%
							758500	Indemnités CESER (2 postes)	50 635	24 000	38 460	84%
							758500	Indemnités CESER (FNE04 & Nosterpaca)		22 000		
							758800	Dons	5 510	1 500	2 161	144%
							758802	Partenariats associatifs divers	-	-	-	
							758802	Partenariat associatif: Conv Primo délinquants	29 775	20 000	36 295	181%
							758802	Partenariats associatifs FNE (sentinelles nature+torchage+photoscope+trame noire+urbascope)	31 750	16 600	16 950	
							758802	Partenariat associatif: Coordination déchets	21 020	28 610	27 800	
							758802	Partenariat associatif: Coordination Sols Vivants	-	16 180	16 255	109%
							758802	Partenariat associatif: Alpatous			9 200	
							758802	Partenariat associatif: Coordination Air Citoyen	-	3 600	900	
							758803	Partenaires privés : Fin de conventions Engie/Veolia + Suez	5 550	17 000	39 200	231%
							76	Produits financiers	1 185	-	1 618	
							77	Produits except. : dommages et intérêts	16 929	5 000	24 295	486%
							781500	Reprise sur provisions et engagements	47 688	44 671	25 476	57%
								Reprise prov. congés payés et indemnités	15 883	14 162	17 296	
								Reprise de provision	-	22 329	-	
							789400	Reprise des fonds dédiés	31 806	8 181	8 181	
							791641	Transfert de charges	-	-	-	
SOUS TOTAL sans contrib. volontaires		756 484	822 214	861 093	105%		SOUS TOTAL sans contrib. volontaires	757 171	822 214	862 498	105%	
86	Emploi des contributions volontaires	142592	0	288085		758800	Contributions volontaires en nature	142592	0	288085		
TOTAL GENERAL		899 076	822 214	1 149 178			TOTAL GENERAL	899 763	822 214	1 150 583	140%	
							Résultat prévisionnel 2023	688	- 0	1 405		

Validé en AG du 18/04/2024

Gilles MARCEL, président

**France Nature Environnement
PLACE ROMEE DE VILLENEUVE
13039 AIX EN PROVENCE**

Marseille,
Le 20 mars 2024

Objet : rapport commissaire aux comptes exercice clos le 31 décembre 2023

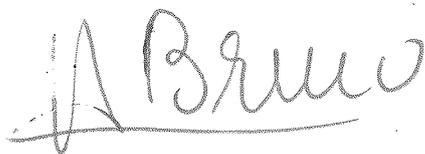
Monsieur Le Président,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint :

- 2 exemplaires du Rapport Sur les Comptes Annuels du Commissaire aux Comptes concernant l'Association France Nature Environnement
- 1 exemplaires du Rapport Spécial

En vous souhaitant bonne réception,

Je vous prie, d'agréer, Monsieur La Présidente, l'expression de mes sincères salutations.



H. BRUNO
Commissaires aux Comptes



**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PACA
(FNE PACA)**

ASSOCIATION
Siège social : LE LIGOURES
PLACE ROMEE DE VILLENEUVE
13090 AIX EN PROVENCE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

**EXERCICE
1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

**BRUNO HUGUETTE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE D'AIX-EN-PROVENCE
30 chemin des Tuileries 13015 Marseille**

Tél : 04.96.15.49.30 - E-mail : huguette.bruno@hbruno.fr

Mesdames, Messieurs,

I. OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par l'Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de l'association relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par : le conseil d'administration le 18 avril 2024 sur la base des éléments disponibles à cette date.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport, et notamment je n'ai pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Il ne m'appartient pas d'exprimer d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'assemblée générale

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés à l'assemblée générale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de dissoudre l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

MARSEILLE LE 20 mars 2024
Le Commissaire aux comptes


H. BRUNO



BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12		Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles							
	Frais d'établissement							
	Frais de recherche et de développement							
	Concessions, Brevets et droits similaires							
	Fonds commercial (1)							
	Autres immobilisations incorporelles							
	Avances et acomptes							
	Immobilisations corporelles							
	Terrains							
	Constructions							
	Installations techniques Matériel et outillage	1 039	147	892		892		
	Autres immobilisations corporelles	25 963	23 119	2 845	4 063	1 218	29.98	
	Immobilisations en cours							
Avances et acomptes								
Immobilisations financières (2)								
Participations mises en équivalence								
Autres participations								
Créances rattachées à des participations								
Autres titres immobilisés								
Prêts								
Autres immobilisations financières	4 929		4 929	4 929				
Total I	31 931	23 266	8 665	8 991	326	3.63		
Comptes de liaison								
Total II								
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours							
	Matières premières, approvisionnements							
	En-cours de production de biens							
	En-cours de production de services							
	Produits intermédiaires et finis							
	Marchandises							
	Avances et acomptes versés sur commandes							
	Créances (3)							
	Créances usagers et comptes rattachés	63 685		63 685	25 302	38 383	151.70	
	Autres créances	506 878		506 878	784 953	278 074	35.43	
Valeurs mobilières de placement								
Instruments de trésorerie								
Disponibilités	240 282		240 282	234 913	5 369	2.29		
Charges constatées d'avance (3)	880		880	2 346	1 466	62.49		
Total III	811 725		811 725	1 047 514	235 789	22.51		
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)								
Primes de remboursement des obligations (V)								
Ecarts de conversion actif (VI)								
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	843 656	23 266	820 390	1 056 505	236 115	22.35		



(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres						
	Fonds associatifs sans droit de reprise						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	6 098		6 098			
	Report à nouveau	127 708		127 021		688	0.54
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	1 405		688		717	104.29
	Autres fonds associatifs						
Fonds associatifs avec droit de reprise :							
Apports							
Legs et donations							
Résultats sous contrôle de tiers financeurs							
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
Total I	135 212		133 806		1 405	1.05	
	Comptes de liaison						
	Total II						
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	290 000		290 000			
	Provisions pour charges	15 000		15 000			
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	7 000		8 181		1 181	14.43
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	Total III	312 000		313 181		1 181	0.38
DETTES (1)	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)						
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	59 704		49 452		10 252	20.73
	Dettes fiscales et sociales	50 874		39 004		11 870	30.43
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	1 102		1 273		171	13.42
	Instruments de trésorerie						
	Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance	261 499		519 790		258 291
	Total IV	373 179		609 519		236 340	38.77
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	820 390		1 056 505		236 115	22.35



(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

111 680 89 729

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises				20	20	100.00
Production vendue de Biens et Services	20 022		19 860		162	0.82
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	599 320		522 722		76 598	14.65
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges						
Collectes						
Cotisations	4 546		4 528		17	0.38
Autres produits	187 221		144 249		42 972	29.79
Total I	811 109		691 379		119 730	17.32
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	395 446		298 981		96 465	32.26
Impôts, taxes et versements assimilés	9 681		6 950		2 731	39.29
Salaires et traitements	311 383		270 816		40 567	14.98
Charges sociales	101 821		94 054		7 768	8.26
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	1 365		51 807		50 442	97.37
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)	2 016		2 042		27	1.31
Total II	821 712		724 649		97 062	13.39
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	10 603		33 270		22 667	68.13
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						



(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations	1 618		1 056		563	53.31
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V	1 618		1 056		563	53.31
Charges financières						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI						
2. Résultat financier (V-VI)	1 618		1 056		563	53.31
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	8 985		32 215		23 230	72.11
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital	24 295		17 049		7 246	42.51
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total VII	24 295		17 049		7 246	42.51
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	210				210	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	14 876		7 771		7 104	91.42
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
Total VIII	15 086		7 771		7 314	94.12
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	9 209		9 277		68	0.73
Impôts sur les bénéfices (IX)						
Total des produits (I+III+V+VII)	837 022		709 483		127 539	17.98
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	836 797		732 421		104 377	14.25
Solde intermédiaire	225		22 937		23 162	100.98
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	8 181		31 806		23 625	74.28
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	7 000		8 181		1 181	14.43
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	1 405		688		717	104.29



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 820 390.47 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 819 289.23 Euros et dégageant un excédent de 1 405.20 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -



Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLÉMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 039
Installations générales agencements aménagements divers	4 869		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 094		
TOTAL	25 963		1 039
Prêts, autres immobilisations financières	4 929		
TOTAL	4 929		
TOTAL GENERAL	30 892		1 039

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			1 039	1 039
Installations générales agencements aménagements divers			4 869	4 869
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 094	21 094
TOTAL			27 002	27 002
Prêts, autres immobilisations financières			4 929	4 929
TOTAL			4 929	4 929
TOTAL GENERAL			31 931	31 931



Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		147		147
Installations générales agencements aménagements divers	4 016	117		4 133
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 884	1 101		18 985
TOTAL	21 901	1 365		23 266
TOTAL GENERAL	21 901	1 365		23 266

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	147				
Instal. générales agenc. aménag. divers	117				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 101				
TOTAL	1 365				
TOTAL GENERAL	1 365				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans



Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	505 548
Total	505 548

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fiscales et sociales	22 688
Total	22 688

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		880
Total		880
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		261 499
Total		261 499

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Valorisation des contributions volontaires

BENEVOLATS 2023 : 139 005 EUROS
BENEVOLATS 2022 : 142 592 EUROS



MECENAT DE COMPETENCE 2023 : 144 330 EUROS
MECENAT DE COMPETENCE 2022 : 0 EUROS

DONS EN NATURE 2023 : 4 750 EUROS

**FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT PACA
(FNE PACA)**

ASSOCIATION
Siège social : LE LIGOURES
PLACE ROMEE DE VILLENEUVE
13090 AIX EN PROVENCE

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**EXERCICE
1^{er} JANVIER 2023 AU 31 DECEMBRE 2023**

**BRUNO HUGUETTE
COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**MEMBRE DE LA COMPAGNIE D'AIX-EN-PROVENCE
30 chemin des Tuileries 13015 Marseille**

Tél : 04.96.15.49.30 - E-mail : huguette.bruno@hbruno.fr

Mesdames, Messieurs,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente mon rapport sur les conventions réglementées.

Il ne m'appartient pas de rechercher l'existence éventuelle d'autres conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui m'ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont j'ai été avisées, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.612-6 du Code de Commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux dispositions statutaires de votre association, j'ai été informé que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours de l'exercice antérieur, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Opérations conclues avec la FNE PACA et NOSTERPACA

La convention de partenariat conclue entre FNE PACA et NOSTERPACA s'est poursuivie au cours de l'exercice 2023. Le montant payé par FNE PACA à NOSTERPACA s'est élevé à 7.020 €.

Dirigeants concernés :

M. Gilles MARCEL – Président de l'association FNE PACA et M. Gilles MARCEL – Président de l'association NOSTERPACA.

Fait à Marseille, le 20 mars 2024
Le Commissaire aux comptes



H. BRUNO



